



SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES  
DE TERRITOIRE EN ARDÈCHE  
SCÈNE RHÔNE-ALPES

**SMAC07**  
**LA PRESQU'ÎLE + CAVAJAZZ**

**DOSSIER TECHNIQUE**  
**THEATRE MUNICIPAL - VIVIERS**

update de 12/2024

***DESCRIPTIF DU BATIMENT:***

Caractéristiques Générales: 3

Jauge: 3

Déchargement et Stationnement: 3

Salle: 3

Scène: 3

Equipement Scénique: 3

***SON***

Régie: 4

Facade: 4

Retours: 4

Niveau Sonore: 4

Parc Technique Son: 5

Backline: 5

### ***LUMIERE:***

Régie: 6

Gradateurs: 6

Structure: 6

Parc technique: 6

Vidéo: 6

### ***ACCUEIL:***

Loges: 7

Restauration: 7

Restrictions: 7

### ***ANNEXES:***

Plan de feu, Numéros de Circuits: 8,9

Plan d'accès: 8,9

Contacts: 8,9

## Caractéristiques générales

Salle construite en 1927 et rénovée en 2007.

Le théâtre est situé au centre de la ville.

Accès principal du théâtre par la rue du jeu de Mail. Accès des personnes handicapées par l'entrée principale.

Parking à proximité et sur la voie publique.

## Jauge

La salle admet une jauge de 150 places assises, 258 places en configuration debout.

Cette jauge est limitée par le nombre d'UP (2x2UP + 1UP).

## Déchargement et stationnement

Il n'y a qu'un accès latéral au bâtiment. Le chargement et déchargement peuvent se faire par l'entrée principale ou par l'entrée latérale.

Le stationnement des véhicules se fait sur le parking situé à proximité de la salle (voir situation en annexe).

## Salle

>> *Hall*

Surface de 16 m<sup>2</sup>

Billetterie

>> *Accueil artistes*

Loges

1 loge au RDC avec douche de 11 m<sup>2</sup>

1 loge au 1<sup>er</sup> étage avec douche de 11 m<sup>2</sup>

Sanitaires dans les loges

## Scène

Le sol est en bois de couleur noire.

Dimensions :

Ouverture de scène au cadre de scène : 6m

Ouverture de scène au rideau : 6m

Hauteur du cadre de scène : 4.75 m

Hauteur sous plafond : 5.1 m

Profondeur du nez de scène au mur lointain : 7.60 m

Profondeur du nez de scène au rideau lointain : 6.90 m

Profondeur du nez de scène au rideau d'avant-scène : 1 m

Profondeur du rideau au rideau de fond de scène : 6 m

Profondeur du cadre de scène au mur lointain : 5.9 m

Largeur de pendrillons à pendrillons : 6 m

Largeur de mur à mur : 10.30 m

Hauteur de la scène au parterre : 0.7 m

Sortie de scène lointain jardin

Circulation de cour à jardin hors plateau par le lointain

## Equipement technique de la salle

Régie lumière en balcon, (distance nez de scène : 12.8 m )

Accès au balcon par 2 escaliers partant du hall d'entrée (largeur : 1m) Eclairage de salle gradué.

## Equipement matériel et scénique

2 perches fixes en salle (hauteur : 5.3 m, distance du nez de scène : 6.5 m et 5.6 m).

4 perches fixes sur scène (hauteur : 4.8 m)

Rideau de scène en velours gris (manuel), commande sur scène à jardin

Rideau de fond de scène en velours noir à ouverture centrale (2 parties)

Pendrillonnage à l'Italienne sur 3 plans , possibilité de pendrillonnages à l'Allemande Tapis de danse noir

## Régie

La régie son est située au sol au fond de la salle et à droite de la porte d'entrée

Elle est composée de:

1 Console MIDAS PRO 1 avec 2 Stage Rack DL 153, 32/16 (face et retours)

## Façade

### Systeme

2 MAX 2 D&B

2 E15 X D&B

1 C7 SUB D&B éventuel

### Amplification:

2 D 12 D&B

1 EPAC D6 D&B (C7 SUB)

## Retours

Les retours sont gérés depuis la face.

6 MAX 2 D&B.

Possibilité d'avoir en plus 2 108P L Acoustics.

### Amplification:

3 D 12 D&B

## Niveau sonore

Afin de préserver nos bonnes relations avec nos voisins et une qualité d'écoute dans la salle n'entraînant pas de gêne liée à des niveaux sonores trop importants ou des risques auditifs, nous demandons aux sonorisateurs accueillis de respecter les normes en vigueur et plus particulièrement dans notre cas un niveau sonore maximum à la console de 95dBA.

## Parc technique son

### Micros, DI et pieds

#### Dynamiques

- 1 SHURE Beta52 Supercardioïde / 1 SHURE Beta91A Semicardioïde
- 1 BEYER DYNAMIC M88 Hypercardioïde
- 6 SHURE SM57 Cardioïde / 8 SHURE SM58 Cardioïde / 2 Shure Beta 57A Supercardioïde
- 3 SENNHEISER e604 Cardioïde / 2 SENNHEISER e606 Cardioïde
- 1 SENNHEISER 835 Cardioïde
- 2 SENNHEISER 441 Hypercardioïde

#### Statiques

- 2 Neumann KM184 Cardioïde
- 2 AKG C414 Directivité variable
- 1 AKG C535 Cardioïde
- 2 SHURE SM 81 Cardioïde
- 1 Shure KSM9 Cardioïde
- 1 SHURE KSM 109 Cardioïde
- 1 SHURE SM 86 Cardioïde
- 1 SHURE SM 137 Cardioïde
- 3 DPA 4099 (diverses pinces)

#### DI

- 6 BSS AR133 + 1 Radial J48 stéréo

#### Pieds et supports

- 13 grands pieds perche
- 9 petits pieds perche, et 2 pieds bureau
- 2 pieds HP
- 1 barre de couple

#### Backline et équipement

- 1 x AMPLI GUITARE FENDER HOT ROD DELUXE
- 1 x TÊTE AMPLI BASSE MARKBASS LITTLE MARK TUBE
- 1 x BAFFLE AMPEG SVT 4x10 HLF
- 1 x BATTERIE SONOR ASCENT NATURAL JAZZ
- GC de 18', Tom basse 14', Tom 12', CC 14', Pied de Charley, 4 x Pieds de cymbale, Siège
- 1 x BATTERIE SONOR
- GC de 22', Tom basse 16', Tom 14', Tom 12', CC 14', Pied de Charley
- 1 x CLAVIER KURTZWEIL PC2X
- 2 x Stands clavier
- 3 x Stands guitare
- 7 x Pupitres

## Régie

La régie lumière est située au balcon, dans l'axe de la scène ou au sol à côté de la régie son

Elle est composée de:

1 Console ADB Tango 48 circuits

## Gradateurs

1 x GRADATEUR 24 X 2,3 KW EURORACK 50+ ADB

## Structures

2 perches fixes en salle (hauteur : 5.3 m, distance du nez de scène : 6.5 m et 5.6 m).

4 perches fixes sur scène (hauteur : 4.8 m)

## Parc technique

### Projecteurs traditionnels

16 x PAR 64 CP62

10 x PAR OXO 575 avec volets

2 x PC ADB 1 KW

4 x PC Lutins 1 KW

8 x PC DTS 1 KW

2 x DECOUPE RJ 614

### Pieds

4 pieds Mobiltech ALT 300

## Vidéo

1 vidéo-projecteur EPSON EB 992 F / 4000LMS / Résolution: WUXGA

1 écran rétractable

## Loges

Le Théâtre municipal dispose de 2 loges dont l'accès principal se fait par le plateau. L'espace backstage dispose également d'une sortie de secours donnant sur la cour de récréation de l'école publique ; cet accès ne peut être utilisé que dans des circonstances exceptionnelles, sur demande à l'organisateur du concert en amont et/ou sur injonctions du personnel technique en cas d'urgences vitales.

La première loge se trouve au rez-de-chaussée. Elle est équipée de toilettes et d'une douche, d'un frigo, d'une planche et d'un fer à repasser, d'une penderie et de miroir, de sièges, fauteuils et tables en fonction du nombre de personnes.

Une seconde loge peut être mise à disposition du groupe sur demande. Elle est également équipée de toilettes, de tables, chaises et miroirs.

Toutes les autres pièces de l'espace backstage sont strictement réservées au personnel du théâtre et de l'organisateur.

## Restauration

Dans la majorité des cas, la restauration des musiciens et des équipes techniques se fait dans un restaurant associatif du centre-ville de Viviers, à 3 minutes de marche du Théâtre : La Marguerite Rouge.

Il est important de nous préciser en amont s'il y a des régimes alimentaires particuliers, et évidemment des allergies alimentaires. Il est également possible d'organiser une restauration sur place, froide, avec un traiteur local qui sert également des repas au public lors de nos concerts.

## Restrictions

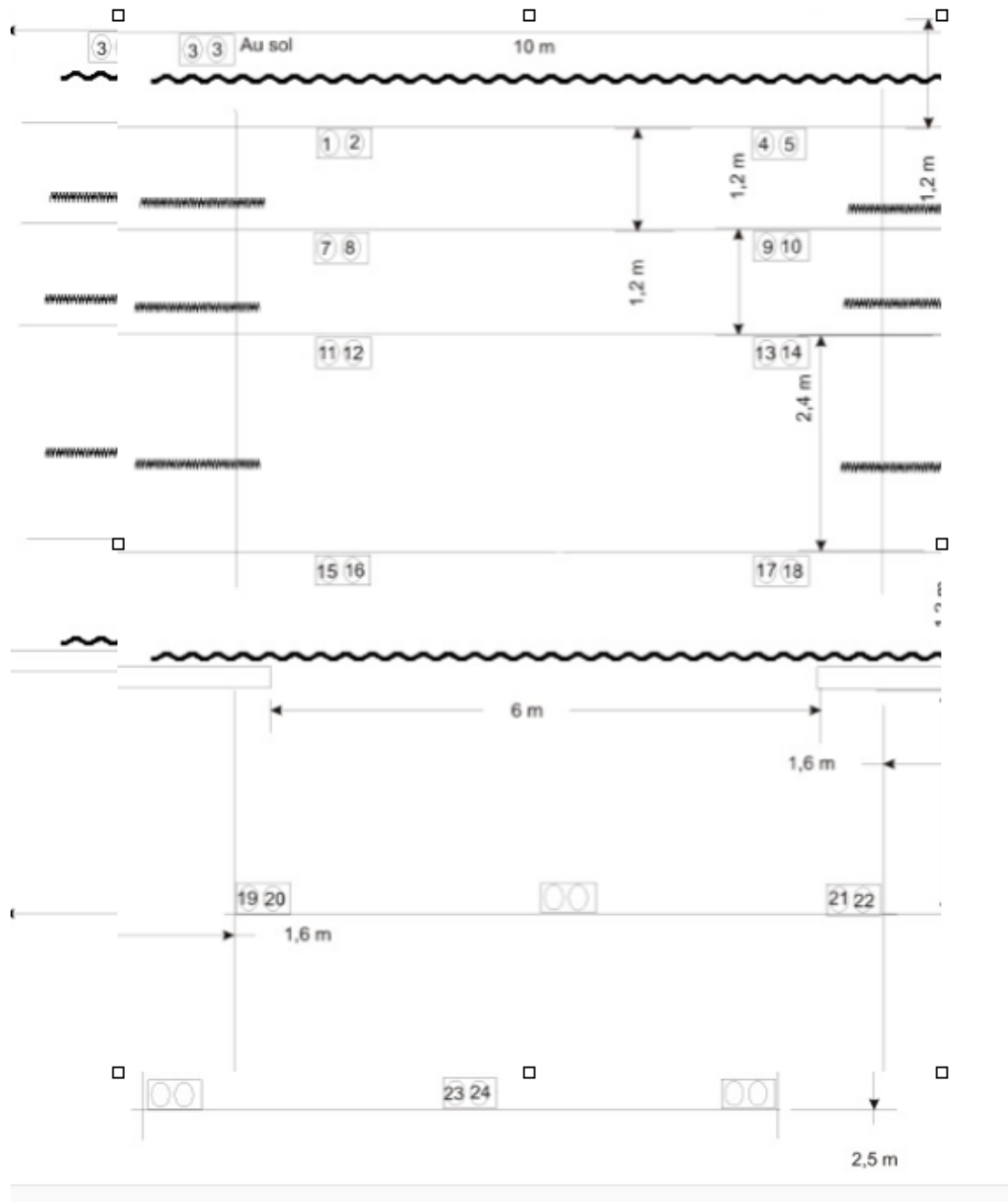
Conformément à l'article L232-2 du code du travail, « il est interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer et à tout chef d'établissement, directeur, gérant, préposé, contremaître, chef de chantier et, en général, à toute personne ayant autorité sur les ouvriers et employés, de laisser introduire ou de laisser distribuer dans les établissements et locaux mentionnés à l'article L. 231-1, pour être consommées par le personnel, toutes boissons alcooliques autres que le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel non additionnés d'alcool. Il est interdit à tout chef d'établissement, directeur, gérant, préposé, contremaître, chef de chantier et, en général, à toute personne ayant autorité sur les ouvriers et employés, de laisser entrer ou séjourner dans les mêmes établissements des personnes en état d'ivresse ».

Il est donc inutile de nous demander de respecter des requêtes illégales d'alcool contenues dans les riders.

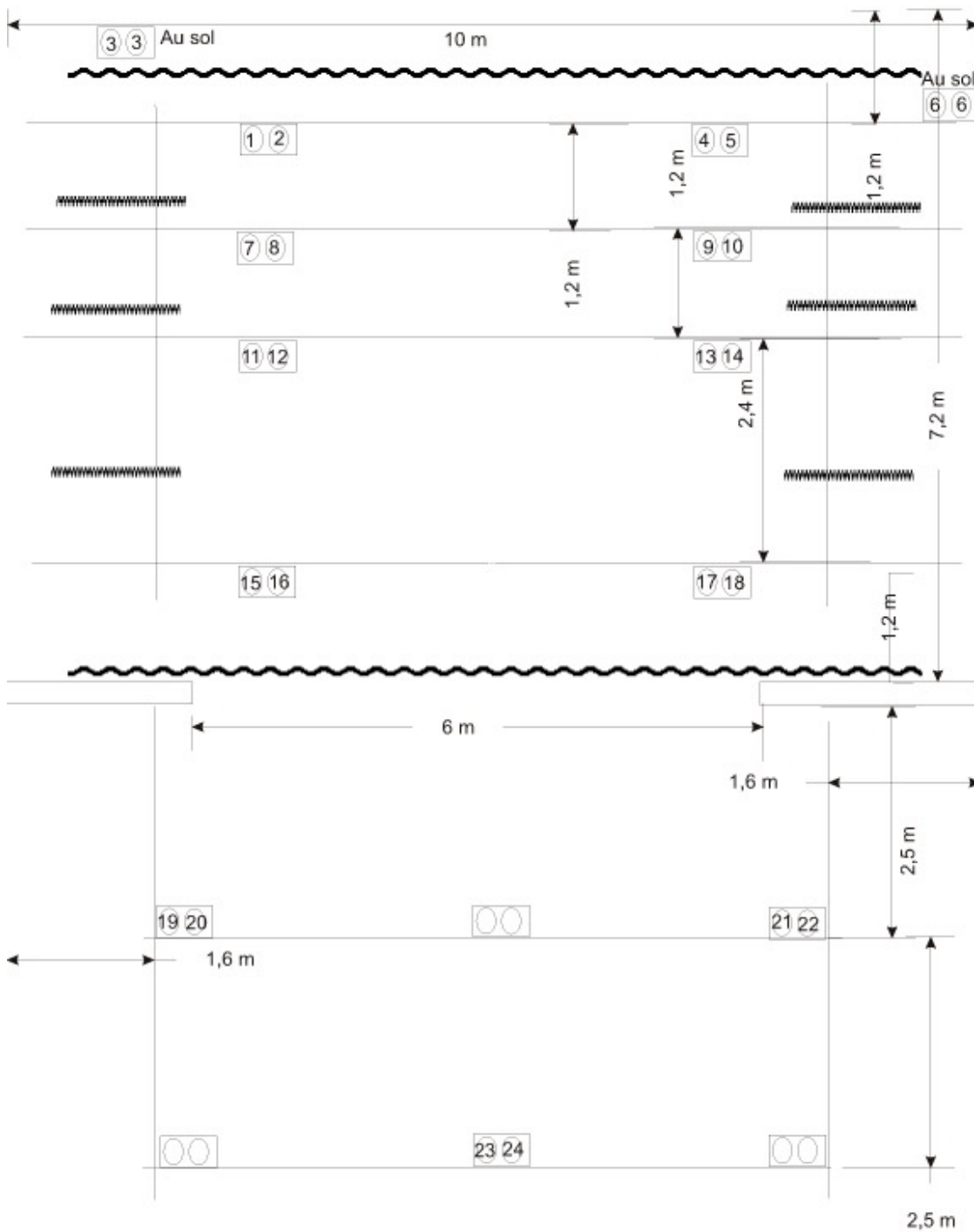
Par ailleurs, Un décret publié au Journal officiel de la république du jeudi 16 novembre 2006 fixe les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Il précise qu'« à compter du 1er février 2007, il est interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail ».


Cavajazz ne déroge pas à cette règle ! Merci donc de noter qu'il est strictement interdit de fumer dans la salle, sur scène ou dans les loges, que ce soit pendant les balances, le concert, ou le démontage.

**Plan de feu, numéros de circuit**







Perche ———  
 Pendrillon 

**Perches et circuits théâtre de Viviers**

